

PROGRAMME BILAN DE COMPÉTENCES « TRAJECTOIRE »

Clarifier et sécuriser son projet entrepreneurial avant de se lancer

Le bilan de compétences répond aux exigences déontologiques de respect du consentement, de confidentialité et neutralité.

Public visé	Le bilan de compétences « TRAJECTOIRE » s'adresse aux personnes qui ressentent l'envie d'entreprendre, de développer une activité indépendante ou qui ont un projet de création ou reprise d'entreprise, mais qui ont besoin de clarifier et sécuriser leur direction avant de passer à l'action.
Pré requis	Avoir déjà une première réflexion ou une idée de projet professionnel entrepreneurial.
Modalités et conditions d'accès	<p>Après une première prise de contact et avant toute contractualisation du bilan de compétences, un entretien préalable est réalisé soit par téléphone, visioconférence ou présentiel selon votre choix. Cet entretien est gratuit et sans obligation d'engagement.</p> <p>Cet entretien est gratuit et sans obligation d'engagement.</p> <p>L'objectif est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de faire connaissance, • de faire le point sur votre situation, • de vérifier que le bilan correspond à vos besoins, • de vous présenter le contenu, la méthodologie et les modalités pratiques du bilan de compétences. <p>Il est nécessaire de respecter un délai légal de 14 jours entre la contractualisation et le début du bilan.</p>
Contenu détaillé	<p>La trame du bilan de compétences est définie par la loi et comprend 3 phases :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Phase préliminaire</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler le cadre du bilan. • Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire. • Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin. • Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan. • Signature d'une charte d'engagement détaillant les engagements mutuels et le calendrier prévisionnel de rdv.

	<p>2. <u>Phase d'investigation</u> :</p> <p>Travail d'exploration et de clarification :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Analyse du parcours personnel et professionnel. ● Identification des compétences, ressources, forces, motivations et aspirations entrepreneuriales. ● Clarification des valeurs, besoins et moteurs du projet entrepreneurial. ● Identification des freins et leviers pouvant impacter la concrétisation du projet. ● Définition d'un cadre entrepreneurial aligné avec l'équilibre de vie, les besoins et l'énergie du bénéficiaire. <p>Travail de projection professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Validation de la cohérence et de la faisabilité du projet entrepreneurial envisagé. ● Analyse des compétences et ressources nécessaires à la concrétisation du projet. ● Investigation de l'environnement professionnel et des réalités du terrain (recherches, enquêtes métiers, échanges professionnels si nécessaire). ● Identification des besoins éventuels en formation ou montée en compétences. ● Construction d'une direction entrepreneuriale claire, réaliste et durable. <p>3. <u>Phase de conclusion</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ● Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du projet entrepreneurial ● Construire un plan d'action détaillé. ● Co-rédiger la synthèse du bilan avec remise et signature du support écrit. <p>La synthèse est strictement confidentielle et ne peut être communiquée à un tiers qu'avec l'accord du bénéficiaire.</p> <p>Un entretien de suivi d'une durée de 30 minutes à 1 heure sera proposé au bénéficiaire 6 mois après la fin du bilan de compétences.</p>
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier son profil professionnel entrepreneurial à partir de ses compétences, forces, motivations et aspirations. ● Clarifier ses valeurs, besoins et moteurs profonds afin de construire un projet entrepreneurial solide et porteur de sens. ● Identifier les aptitudes et compétences mobilisables dans une activité entrepreneuriale et repérer les besoins de formation éventuels.

	<ul style="list-style-type: none"> ● Recueillir et organiser les éléments pour définir un projet réaliste et cohérent avec son profil et les réalités du marché. ● Déterminer un cadre entrepreneurial compatible avec son équilibre de vie et son énergie. ● Sécuriser son parcours professionnel en construisant un plan d'action détaillé et progressif.
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Le bilan de compétences se réalise soit en présentiel au cabinet A l'eSENSIEL ou soit en distanciel en visioconférence avec traçabilité.</p> <p>Pour les sessions à distance, une assistance pédagogique et technique sera proposée et assurée en cas de problème technique.</p> <p>Les séances d'entretien en face à face avec la consultante durent 2 heures à intervalle de 15 jours en moyenne. A cela s'ajoutent un travail personnel guidé (1h entre les séances) à fournir entre les séances.</p> <p>Ce travail est essentiel à la progression et sera suivi par la consultante via des échanges par mail ou via un espace numérique dédié.</p>
<p><u>Moyens, outils et Méthodes</u></p>	<p>Le bilan de compétence sera adapté à vos besoins réels et à votre rythme.</p> <p>La consultante utilise des méthodes actives principalement tournées vers l'écoute active, le questionnement et la reformulation., couplées à des exercices permettant au bénéficiaire une mise en action autonome et d'être acteur de ses choix.</p> <p>La consultante pourra avoir recours à différents outils tels que des</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Outils visuels et métaphoriques, ● Tests psychométriques (PROFIL PRO 2, VOCATION) ● Questionnaires d'autoévaluation, ● Méthodes expérientielles <p>Le bénéficiaire sera également sensibilisé à la lecture de ses émotions, ressentis et niveaux d'énergie afin de les utiliser comme des leviers d'aide à la décision et de prévention de l'épuisement professionnel.</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Analyse des besoins et attentes au démarrage du bilan (Premier entretien avec la consultante + rendu compte). ● A chaque séance, recueil des réflexions et questionnements, synthèse orale de la séance et recueil des impressions. Une traçabilité à la séance est effectuée dans la fiche de suivi. ● Signature d'une feuille d'émargement à chaque séance. ● Remise d'une synthèse écrite personnalisée en fin de bilan. ● Proposition d'un entretien de suivi post bilan à 6 mois.

<p>Évaluation de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A la fin du bilan, évaluation sur l'atteinte des objectifs fixés au démarrage du bilan lors de l'analyse des besoins (Choix des outils au regard des objectifs personnalisés du bénéficiaire, Grille d'évaluation renseignée par la consultante, Synthèse du bilan) • Questionnaire de satisfaction à chaud à la fin du bilan • Remise d'un certificat de réalisation • Questionnaire à froid à 6 mois
<p>Durée</p>	<p>La durée du bilan de compétences est de 14 heures, réparties sur plusieurs semaines. Cette durée peut être adaptée selon les besoins du bénéficiaire.</p>
<p>Dates</p>	<p>La date de démarrage du bilan de compétences sera définie d'un commun accord avec le bénéficiaire. Un planning de rdv sera établi lors de la première séance et formalisé dans la charte d'engagement.</p>
<p>Lieux</p>	<p>En présentiel au cabinet A l'eSENSiel au 137, chemin des Closures 88380 ARCHES Ou A distance en visio conférence.</p>
<p>Tarif(s)</p>	<p>Pour 14 heures d'accompagnement, le tarif est de 1600 euros (Non soumis TVA). Cette offre est éligible au financement CPF, FAF ou OPCO.</p>
<p>Accessibilité</p>	<p>Nos locaux ne sont pas accessibles au PMR car l'accès au cabinet nécessite d'emprunter un escalier. En cas de besoins d'une personne PMR, la possibilité de réaliser le bilan de compétences à distance ou dans un lieu loué pour l'occasion reste envisageable.</p> <p>En cas d'aménagement spécifique nécessaire, le bénéficiaire est invité à le signaler dès l'entretien préalable ou au plus tard lors de l'analyse de besoin afin d'adapter au mieux les moyens pédagogiques et techniques utilisés.</p>
<p>Contact</p>	<p>Audrey BEGEL 06.11.69.66.37 ou contact@alesensiel.fr</p>